

# EDU NEWS

Le trimestriel de l'éducation

Mars  
2006

02

## LA FORMATION DES ADULTES EMPRUNTE UNE VOIE RÉSOLUMENT NOVATRICE

**Une nouvelle plateforme eLearning**, appelée eBac, vient d'être développée par le Service de la Formation des Adultes en étroite collaboration avec *mySchool!*; elle constitue une deuxième voie de qualification de la formation des adultes.

L'eBac a pour objectif, tout comme les traditionnels cours du soir qui préparent aux diplômes de fin d'études secondaires et secondaires techniques, de permettre aux adultes qui ont arrêté leurs études avant la classe de 1ère de faire leur baccalauréat. Cependant, les cours eBac se déroulent à 75% à distance et seuls 25% des cours sont dispensés en présence. Ce « blended learning », dont le principal outil est l'internet, offre un plus grand confort aux adultes pour mieux concilier emploi, vie familiale et études.

**La formation en mode eLearning** a l'avantage d'être individuelle ou collective. Elle peut avoir lieu en temps réel ou différé, en salle de formation ou à distance. Elle peut être adaptée aux contraintes d'organisation, aux rythmes d'assimilation, ainsi qu'aux niveaux et aux besoins des apprenants.

**La plateforme eBac** a été mise en place entre le 15 septembre et le 15 décembre 2005. Entre janvier et septembre 2006, les cours de 3e secondaire section G moderne, alignés sur les Horaires et Programmes officiels, seront développés afin que puissent être accueillis à partir du mois de septembre 2006 les premiers eLearners en classe de 3e. Les cours de la classe de 2e pourront débiter vers février 2007.

**Le bac à distance recrute!** eBac a besoin de titulaires, surtout en français, allemand, anglais et en biologie. Avez-vous envie de participer à cette nouvelle dimension eLearning, de développer des cours et d'encadrer aussi bien à distance qu'en présence des eLearners ? Dans ce cas, consultez le site [www.ebac.lu](http://www.ebac.lu) ou contactez Mme Gaby Urbé, Service de la Formation des Adultes (MENFP), tél.: 478-5152.

## VISITES D'ÉVALUATION DANS LES LYCÉES

Depuis janvier 2005 l'évaluation externe et interne des lycées et lycées techniques publics est mise en oeuvre dans le cadre du Protocole d'Action Qualité Scolaire (PAQS). Une équipe d'évaluation du ministère dresse, pour chaque établissement, un rapport lycée (RL). Le RL rend compte des ressources humaines et matérielles, des projets d'établissement et d'innovation ainsi que des résultats en langues et en mathématiques obtenus par les élèves lors des épreuves communes et au cours des trois trimestres de l'année écoulée.

Les premiers rapports ont été présentés en janvier-février 2006 à 8 établissements, en l'occurrence le lycée Aline Mayrisch, Lycée du Nord, lycée technique agricole, lycée technique de Bonnevoie, lycée technique d'Ettelbruck, lycée technique Josy Barthel de Mamer, lycée de Garçons d'Esch et lycée Hubert Clement d'Esch. Une commission du ministère y a présenté, lors d'une première entrevue avec des représentants de la communauté scolaire, le bilan des forces et faiblesses dont fait état le RL. Ensuite, l'établissement a été invité à présenter ce rapport à son Conseil d'éducation et à procéder à une auto-évaluation. Les conclusions de celle-ci et les observations du Conseil sont transmises au ministère dans un délai de 6 semaines à 2 mois. L'équipe visite alors une deuxième fois le lycée pour fixer, ensemble avec le Conseil d'éducation, les objectifs à atteindre et les mesures à prendre, qui sont consignés dans un Protocole d'Action Qualité Scolaire (PAQS). La mise en oeuvre de ce protocole est contrôlée de manière conjointe par la direction de l'établissement et le département du ministère.

**Abonnez-vous!** Si vous souhaitez recevoir EDU NEWS régulièrement, merci de communiquer votre nom, adresse et matricule national ainsi que l'ordre d'enseignement dans lequel vous enseignez (préscolaire, primaire ou postprimaire) par courrier électronique à [edunews@men.lu](mailto:edunews@men.lu) ou par fax au 478-5146.

Dans 20 autres lycées publics, des visites d'information ont eu lieu afin d'exposer aux responsables l'instrument d'évaluation qu'est le RL. Quatre écoles privées ont également signalé leur intérêt à participer à la démarche PAQS.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale  
et de la Formation professionnelle

# MYSCHOOL! OUVRE SES PORTES À L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

En ligne depuis l'an 2001, le portail de l'éducation [www.myschool.lu](http://www.myschool.lu) s'adressait jusqu'à présent essentiellement aux enseignants et élèves de l'enseignement postprimaire. Ce n'est plus le cas aujourd'hui! Désormais, *mySchool!* est également au service de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et offre aux enseignants des contenus pédagogiques de qualité ainsi que des outils de collaboration et de communication efficaces, le tout dans un environnement personnalisable et sécurisé.

Rédigée en langue luxembourgeoise, la nouvelle plate-forme d'information et de communication propose une dizaine de rubriques différentes couvrant entre autres ressources didactiques et liens intéressants, documents administratifs, ouvrages de recherche et de référence numériques et informations relatives aux projets pédagogiques en cours. Tout comme le portail pour l'enseignement postprimaire, celui pour l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire est lui aussi étendu et adapté en continu. La procédure d'inscription sur [www.myschool.lu](http://www.myschool.lu) est simple et rapide. En cas de besoin, les utilisateurs peuvent avoir recours à une aide en ligne efficace.

## NOUVEAU PLAN CADRE POUR L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

Un nouveau plan cadre pour les enseignantes de l'éducation précoce et préscolaire est actuellement en cours d'élaboration: il s'agit de reformuler la mission éducative de l'éducation préscolaire face aux défis d'aujourd'hui. Basées sur les recherches récentes en sciences de l'éducation, les missions et orientations définies visent à valoriser les pratiques pédagogiques innovantes et à rendre plus transparente l'action de l'éducation préscolaire. Le nouveau plan cadre accorde une importance particulière à l'éducation concertée entre enseignantes et parents et repose essentiellement sur les concepts pédagogiques suivants:

### La promotion de l'égalité des chances

est une des missions essentielles de l'éducation préscolaire. Les apprentissages à l'éducation préscolaire s'orientent dès lors aux besoins et intérêts de tous les enfants, quelles que soient leurs origines culturelles, langagières ou/et sociales. Le lien qui unit les enfants en classe est le savoir qu'ils construisent ensemble et appréhendent dans leur spécificité. L'enfant développe ses compétences en interaction avec ses pairs, les adultes et l'environnement.

### La dimension affective de l'enfant.

Seul un climat de confiance et de bien-être en classe engendre la motivation et l'envie d'apprendre.

### Diverses langues maternelles, une langue commune.

En classe, l'enfant évalue dans un milieu multiculturel et plurilingue. La diversité des langues maternelles doit être valorisée par des activités d'éveil aux langues, tandis que la langue luxembourgeoise continue de faire fonction de langue véhiculaire. Elle est la langue de communication entre les différentes nationalités et constitue la langue d'intégration.

**Le portfolio de l'enfant** documente de manière transparente son cheminement dans les différents domaines de son développement. L'enfant utilise son portfolio comme support incitant ses parents à participer à l'histoire de ses apprentissages.

**Le nouveau plan cadre** pour l'éducation préscolaire établit une cohérence avec le plan d'études de l'enseignement primaire et vise entre autres à préparer une intégration harmonieuse de l'enfant à l'école primaire. Le passage du cycle de l'éducation préscolaire au premier cycle de l'enseignement primaire repose sur un partenariat construit entre les enseignants des deux ordres d'enseignement. Le nouveau plan cadre valorise le rôle de l'éducation préscolaire et la mission du corps enseignant.

### ÉDUCATION DIFFÉRENCIÉE: FORMATION CONTINUE ET ÉVALUATION

Une trentaine de pédagogues et de psychologues diplômés de l'Éducation différenciée ont commencé en janvier 2006 une formation de troisième cycle de sept unités, organisée par l'Université Paris V, René Descartes. La formation vise à améliorer le diagnostic des difficultés d'apprentissage et des troubles du comportement et initie à différentes méthodes de remédiation selon une approche clinique. Elle sera suivie de séminaires proposés par des formateurs de l'Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik Zürich et portant sur l'élaboration de plans éducatifs individualisés des enfants à besoins éducatifs spéciaux.

Dans le même but d'améliorer la qualité de l'enseignement dispensé dans les centres de l'Éducation différenciée, des experts de la Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik Zürich continuent l'évaluation des centres de Roeser, Rumelange et Warken, à l'instar des démarches entamées en 2005 au centre d'EDIFF à Luxembourg.



## LE LUXEMBOURG PARTICIPE À 3 ENQUÊTES INTERNATIONALES EN ÉDUCATION



L'année 2006 verra la réalisation de 3 enquêtes internationales d'envergure, à savoir:

### **février et mars 2006: L'étude HBSC (Health Behaviour in School-aged Children)**

L'objectif majeur de l'étude HBSC, réalisée sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est de récolter des données sur les comportements dommageables ou bénéfiques à la santé des élèves en vue de l'élaboration de mesures de prévention. Ces données constituent en outre une source précieuse d'informations sur l'évolution des comportements de santé des élèves au cours du temps. L'édition 2006 de cette enquête, menée auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble de la population scolaire luxembourgeoise, est réalisée en coopération avec les ministères de la Santé et de la Famille. L'encadrement scientifique est assuré par le Centre de Recherche Public-Santé.

### **mars et avril 2006: L'étude PIRLS à l'enseignement primaire**

Le Programme International de Recherche en Lecture Scolaire (PIRLS), projet de recherche en éducation lancé

par l'International Association for the Evaluation of Educational Achievement (IEA), est réalisé dans plus quarante pays et vise à évaluer les habiletés en lecture des enfants de 9 à 10 ans de l'enseignement primaire. Il s'agira de mesurer et d'interpréter les différences entre les systèmes d'éducation, l'objectif étant d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage de la lecture dans le monde entier. Tous les élèves de la 5<sup>e</sup> année d'études primaires participeront à l'étude.

### **avril et mai 2006: L'étude PISA à l'enseignement postprimaire**

Après l'évaluation des compétences en lecture en 2000 et en mathématiques en 2003, le 3<sup>e</sup> cycle de l'étude PISA (Programme International pour le Suivi des Acquis des Élèves) sera axé sur les sciences et verra la participation de quelque 60 pays. Le Luxembourg analysera en plus, dans le cadre d'une option nationale, les compétences des élèves dans une deuxième langue étrangère, afin de mieux connaître et afin de mieux faire valoir les intérêts d'une politique plurilingue précoce et intensive. La participation à l'étude est obligatoire pour les élèves de 15 ans. Les résultats de l'étude PISA 2006 seront publiés en 2007.

## NEWS FLASH

**\* eTwinning \*** 16 écoles luxembourgeoises, enseignements primaire et postprimaire confondus, participent déjà au projet européen eTwinning. Votre établissement scolaire est intéressé à établir un partenariat avec une école d'un autre pays européen ? Consultez [www.etwinning.lu](http://www.etwinning.lu)

**\* Qualité et évaluation des cours du soir pour adultes \*** Une formation de qualité peut apporter une plus-value en matière de productivité, de progression professionnelle et de rémunération, de bien-être général et d'épanouissement personnel. La qualité est tributaire de différents facteurs: le contenu, la méthodologie, la formation initiale et continue des formateurs et formatrices, etc. Soucieux d'améliorer la qualité de ses cours, le Service de la Formation des Adultes a décidé de procéder à un contrôle à travers une évaluation par les participants adultes. Elle se déroule pendant les mois de janvier à mars 2006 dans la plupart des lycées du pays. Le résultat de l'enquête sera connu pour la rentrée scolaire 2006/2007.

# COOPÉRATION AVEC L'UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG

## REMÉDIATION DANS LES LYCÉES

Une convention de collaboration scientifique entre le ministère et l'Université du Luxembourg sera signée sous peu. Cette convention formalise les premières bases d'une coopération rapprochée entre les deux institutions. La convention explicitera pour les deux institutions les domaines de coopération au niveau de la recherche en éducation, ainsi que les responsabilités et contributions respectives qui en découlent. L'U. L. participe dans un premier temps à 2 projets de recherche internationaux au niveau de l'analyse et de l'interprétation des données collectées: le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) et le projet «Building a European Bank of Anchor Items for Foreign Language Skills» (EBAFLS). L'U. L. intervient également au niveau de l'analyse des épreuves standardisées organisées dans le cadre de la procédure d'orientation du passage primaire postprimaire. Enfin, elle assure le volet de l'évaluation du Neie Lycée. La convention complète la coopération avec l'Université au niveau de la formation théorique et pratique et de la période probatoire des enseignants de l'enseignement postprimaire ainsi qu'au niveau du cadre de référence "Les orientations pour la formation des instituteurs et institutrices", élaboré par le ministère à l'occasion de la réforme de la formation initiale des enseignants de l'enseignement primaire et de l'éducation préscolaire.

Un des principaux objectifs de la réforme des critères de promotion consistait à implémenter une démarche de remédiation dans nos lycées et lycées techniques. Ceci en vue de pallier le taux d'échec effarant, de l'ordre de 11% à l'enseignement secondaire et de 20 à 33% selon les années d'études à l'enseignement secondaire technique. Selon les nouvelles dispositions, le conseil de classe définit chaque trimestre des mesures de remédiation adaptées aux besoins de tout élève ayant une ou plusieurs notes insuffisantes. Les parents en sont informés par écrit; ils doivent approuver la mesure proposée par écrit, ou, le cas échéant, informer l'école de leur désaccord.

L'outil informatique « fichier élèves » du ministère permet de saisir les informations relatives aux mesures de remédiation et de les générer aux parents. En décembre 2005, donc à la fin du premier trimestre de l'année scolaire en cours, plus de 12000 mesures de remédiation ont été saisies, dont quelque 6800 travaux supplémentaires corrigés par l'enseignant, 3300 cours d'appui, 2150 mesures visant les méthodes d'apprentissage et 150 réorientations.

Dans les prochains mois, le bilan en sera dressé tant sur le plan national qu'au niveau des écoles, sur la base de l'analyse des résultats scolaires et par le biais de l'appréciation de l'attitude des élèves concernés. Il sera dès lors possible d'avoir des données fiables sur l'efficacité des différentes mesures de remédiation.

## CHIFFRES-CLÉS

### CANDIDATS INSCRITS AU CONCOURS RÉGLANT L'ACCÈS À LA FONCTION D'INSTITUTEUR EN 2006

Éducation préscolaire	97
Enseignement primaire	236
<b>Total</b>	<b>333</b>

Épreuves préliminaires: 10-12 avril 2006 | Épreuves de classement: 26-28 juin 2006

### ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SECONDAIRE TECHNIQUE: SESSION 2005/1

Nombre de postes (ES 117   EST 38)	155
Candidats inscrits (ES 465   EST 94)	559
Candidats ayant réussi (ES 144   EST 118)	162
Candidats recrutés (ES 95   EST 16)	111

## NEWS FLASH

**\* Printemps de l'Europe 2006 \*** Le Printemps de l'Europe constitue une occasion unique pour les jeunes européens d'apprendre plus sur les développements de l'Union européenne, de partager leurs points de vues sur les processus politiques européens, de débattre et de se faire entendre. Dans le cadre du Printemps de l'Europe 2006, tous les établissements scolaires de l'enseignement primaire et postprimaire sont invités à organiser des activités de sensibilisation et de discussion afin de lancer le débat sur l'Union européenne le 9 mai 2006. Inscriptions et informations: [www.printempseurope2006.org](http://www.printempseurope2006.org)

